

Le masque, et si on en parlait !



Le port de masque est obligatoire au Maroc pour les personnes autorisées à sortir de leur domicile !

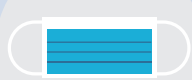


Où trouver les masques ?

Les masques peuvent être achetés dans les supermarchés, les épiceries, les pharmacies à **80 centimes** l'unité !


Comment porter son masque ?

1



Le masque est à usage unique, mais il en existe à usage multiple. Demander conseil

2




Avant de mettre votre masque, lavez vos mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydroalcoolique.

3



Portez soigneusement le masque de façon à recouvrir le nez et la bouche.

4



Évitez de le toucher. Chaque fois que vous touchez un masque usagé, lavez-vous les mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydroalcoolique.

7



Lavez vos mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydroalcoolique.

6



Jetez le masque directement dans une poubelle fermée.

5



Après 3h-4h ou lorsque votre masque s'humidifie, remplacez le par un nouveau. Retirez-le par les fils et ne touchez pas la face avant. Ne pas le réutiliser.



Toute violation des lois relatives au port de masque est passible d'une **peine d'emprisonnement d'un à trois mois** et d'une **amende allant de 300 à 1.300 DH**, ou d'une de ces deux sanctions.